

incidents, which constitute a threat to the peace and for which the Portuguese authorities are responsible, having once again violated the spirit and the provisions of the United Nations Charter and of Security Council resolution 178 (1963) of 24 April 1963.

(Signed) Ousmane Socé DIOP
Permanent Representative of Senegal
to the United Nations

incidents qui constituent une menace à la paix et dont se portent responsables les autorités portugaises qui, une fois de plus, violent l'esprit et les dispositions de la Charte des Nations Unies et la résolution 178 (1963) du Conseil de sécurité, en date du 24 avril 1963.

Le représentant permanent du Sénégal
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) Ousmane Socé DIOP

DOCUMENT S/6178

Letter dated 9 February 1965 from the representative of the Union of Soviet Socialist Republics to the President of the Security Council

[Original text: Russian]
[9 February 1965]

I have the honour to transmit herewith a statement by the Soviet Government concerning the aggressive acts of the armed forces of the United States of America against the Democratic Republic of Viet-Nam.

I request you to arrange for the circulation of this statement as an official document of the Security Council.

(Signed) N. FEDORENKO
Permanent Representative
of the Union of Soviet Socialist Republics
to the United Nations

STATEMENT

Reports have been received in the last two days concerning new serious provocations by the armed forces of the United States of America against the Democratic Republic of Viet-Nam. On 7 February 1965, a large number of jet aircraft based on aircraft carriers of the United States Seventh Fleet bombed the town of Dong Hoi and a number of other populated places in the Democratic Republic of Viet-Nam. United States aircraft again raided Dong Hoi on 8 February. They bombed and strafed many houses and even a hospital. Human lives have been lost.

These piratical raids by aircraft of the United States armed forces on populated places in the Democratic Republic of Viet-Nam evoke anger and strong condemnation among the Soviet people and all peoples who are opposed to imperialist high-handedness and aggression.

Attempting to create at least the semblance of a pretext for these new acts of armed aggression against the Democratic Republic of Viet-Nam, United States official quarters argue that, in the course of their liberation struggle, South Viet-Nameese patriots strike at military installations situated in the territory of United States occupied South Viet-Nam. But who gave the United States the right to retaliate for the actions of the guerrillas in South Viet-Nam, for the defeats that the

Lettre, en date du 9 février 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques

[Texte original en russe]
[9 février 1965]

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration du Gouvernement soviétique au sujet des actes agressifs commis par les forces armées des Etats-Unis d'Amérique contre la République démocratique du Viet-Nam.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent
de l'Union des Républiques socialistes soviétiques
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
(Signé) N. FEDORENKO

DÉCLARATION

Depuis deux jours, les rapports reçus signalent de nouvelles provocations graves auxquelles les forces armées des Etats-Unis d'Amérique se sont livrées contre la République démocratique du Viet-Nam. Le 7 février 1965, un grand nombre d'avions à réaction, basés sur des porte-avions de la septième escadre des Etats-Unis ont bombardé la ville de Dong-Hoi et diverses autres agglomérations de la République démocratique du Viet-Nam. Un nouveau raid des aéronefs américains contre Dong-Hoi a eu lieu le 8 février. L'aviation américaine a bombardé et mitraillé de nombreuses habitations et même un hôpital. On déplore des pertes de vies humaines.

Les raids pirates des aéronefs de l'aviation américaine contre des agglomérations de la République démocratique du Viet-Nam suscitent l'indignation et la réprobation énergique du peuple soviétique, comme de tous les peuples qui s'élèvent contre l'arbitraire et l'agression impérialistes.

Cherchant à créer ne fût-ce qu'un semblant de prétexte à ces nouveaux actes d'agression armée perpétrés à l'encontre de la République démocratique du Viet-Nam, les milieux officiels des Etats-Unis d'Amérique soutiennent que les patriotes sud-vietnamiens, au cours de leur lutte de libération, attaquent des installations militaires situées sur le territoire du Viet-Nam du Sud occupé par les Etats-Unis d'Amérique. Mais qui a donné aux Etats-Unis le droit, à titre de représailles contre les

occupiers and their henchmen are suffering there, by bombing the territory of a third country—the Democratic Republic of Viet-Nam? It is clear to any reasonable person that there is not a grain of truth in such an explanation. It is nothing more than a subterfuge designed to camouflage the predatory policy of the United States in the area of Indo-China.

The people of South Viet-Nam is waging a hard, just struggle against foreign intervention. It wants only one thing—to settle its domestic affairs by itself without any foreign interference. It is fighting for its national freedom and will win it.

What kind of concept is this that permits an independent country to be made an object of aggression because the ground is becoming too hot for United States interventionists nearby? To leave room for such concepts would not only bring down the United Nations Charter but also destroy all the legal foundations of relations between States and replace them with outright wilfulness and violence.

The Soviet Government has already cautioned United States leading circles against an attempt to encroach on the sovereignty of a fraternal Socialist country—the Democratic Republic of Viet-Nam—and had hoped that there would be a duly realistic approach in Washington to the situation emerging on the Indo-Chinese peninsula. But, judging by everything, those who have recourse to aggression against the peace-loving State of the Democratic Republic of Viet-Nam are losing their sense of realism.

Evidently Washington simply cannot bring itself to abandon the illusion that aggression against the Democratic Republic of Viet-Nam can be carried out with impunity. True, as compared to the United States, the Democratic Republic of Viet-Nam is a small State and is not as well-armed. But the people of that country is defending a just cause, is defending its national independence, its freedom, and it has reliable and powerful friends.

The Soviet Union has invariably called for the establishment of normal relations with the United States, for their improvement. But the development of relations is a two-way process and that must be fully understood. This process is incompatible with aggressive manifestations in policy capable of cancelling out various steps taken in the interests of improving Soviet-American relations.

The Soviet Government vigorously supports the statement of the Government of the Democratic Republic of Viet-Nam protesting against the military actions by the United States with respect to the Democratic Republic of Viet-Nam, against the build-up of United States armed forces and weapons in South Viet-Nam. It fully associates itself with the demand of the Government of the Democratic Republic of Viet-Nam that these actions must be stopped, the 1954 Geneva Agreements on Viet-

opérations menées par les partisans dans le Viet-Nam du Sud et les défaites qu'y subissent les occupants et leurs séides, de bombarder le territoire d'un pays tiers — la République démocratique du Viet-Nam? Pour toute personne qui juge sainement des choses, il est évident que de semblables explications ne contiennent pas un grain de vérité. Il s'agit purement et simplement d'un faux-fuyant dont le but est de masquer la politique de conquête que les Etats-Unis poursuivent dans la région indochinoise.

Le peuple du Viet-Nam du Sud mène un juste et difficile combat contre l'intervention étrangère; il n'a qu'un but: régler lui-même, sans aucune ingérence de l'étranger, ses affaires intérieures. Il combat pour la liberté nationale et il la conquerra.

De quelles conceptions s'inspire-t-on lorsqu'on peut transformer un pays indépendant en une cible d'agression, parce que, dans le voisinage, le pavé brûle sous les pieds des interventionnistes américains? Si l'on donne libre cours à de telles conceptions, on aboutirait non seulement à ébranler les fondements de la Charte des Nations Unies, mais à détruire toutes les bases juridiques des relations entre Etats pour les remplacer par l'arbitraire brutal et la violence.

Le Gouvernement soviétique a déjà mis en garde les milieux dirigeants des Etats-Unis d'Amérique contre les tentatives visant à empiéter sur la souveraineté d'un pays socialiste frère — la République démocratique du Viet-Nam — et il espérait qu'à Washington on ferait preuve du réalisme qui s'impose face à la situation qui s'est créée dans la péninsule indochinoise. Mais tout montre que le sens des réalités trahit ceux qui recourent à l'agression contre un Etat pacifique — la République démocratique du Viet-Nam.

Apparemment, Washington ne peut simplement pas renoncer à ses illusions et cesser de croire que l'agression contre la République démocratique du Viet-Nam peut être perpétrée impunément. Certes, si on la compare aux Etats-Unis d'Amérique, la République démocratique du Viet-Nam est un Etat petit et moins armé. Mais le peuple de la République démocratique du Viet-Nam défend une cause juste, il défend son indépendance nationale et sa liberté, et il compte des amis sûrs et puissants.

L'Union soviétique a toujours préconisé et continue de préconiser l'établissement de relations normales avec les Etats-Unis, de même que leur amélioration. Mais le développement des relations est un processus réciproque et il ne saurait y avoir de malentendu à cet égard. Ce processus est incompatible, en politique, avec des manifestations agressives de nature à annuler l'effet des diverses démarches entreprises pour améliorer les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Le Gouvernement soviétique appuie énergiquement la déclaration que le Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam a faite pour protester contre les opérations militaires menées par les Etats-Unis contre la République démocratique du Viet-Nam, contre l'accroissement des forces armées et l'accumulation des armements des Etats-Unis dans le Viet-Nam du Sud. Il souscrit entièrement à la sommation du Gouvernement de la République démocratique du Viet-Nam touchant

Nam strictly observed and peace in Indo-China and South-East Asia defended.

In view of the above-mentioned actions of the United States, the Soviet Union, together with its friends and allies, will be compelled to take further steps to safeguard the security and strengthen the defence-capability of the Democratic Republic of Viet-Nam. Let no one doubt that the Soviet Union will do this, that the Soviet people will fulfil its international duty towards a fraternal Socialist country.

la nécessité de mettre fin à de tels actes, d'assurer l'application scrupuleuse des accords de Genève de 1954 sur le Viet-Nam et de défendre la paix en Indochine et dans l'Asie du Sud-Est.

Face à ces actes des Etats-Unis, l'Union soviétique se verra contrainte, aux côtés de ses alliés et amis, de prendre de nouvelles mesures pour sauvegarder la sécurité et renforcer le potentiel de défense de la République démocratique du Viet-Nam. Il est un point sur lequel personne ne doit entretenir de doute : l'Union soviétique agira ainsi et le peuple soviétique s'acquittera de son devoir international envers un pays socialiste frère.

DOCUMENT S/6179

Letter dated 9 February 1965 from the representative of Cambodia to the President of the Security Council

[Original text: French]
[10 February 1965]

I have the honour to refer to the letter dated 2 February 1965 addressed to you by the Acting Permanent Representative of Thailand to the United Nations [S/6171].

In order to justify the violation of Khmer territory committed on 13 January 1965 by elements of the Thai police and followed by the abduction of five Cambodian nationals [see S/6165], the Thai Government has invented out of whole cloth a version that is false and imaginary. This incident, which the Thai authorities describe as "less significant", is not isolated; it is one of a series of violations of national territory and of arbitrary arrests of inhabitants. Through their repetition such acts are creating on the Khmer-Thai border a situation that is a threat to the peace and security of the region.

By denying to the Security Council the right to be informed about this situation, Thailand would like to be able to continue with impunity and at will its reprehensible and often criminal machinations against Cambodia. Thus, if there is odious action, it is the action constantly resorted to by Thailand for the purpose of misleading international opinion by pretending that it is the victim when it is the guilty party.

The odious exceeds all limits when, not content with their travesty of the truth, the Thai authorities indulge in insulting speculations about a Head of State, and that, in a letter addressed to the President of the Security Council. In so doing Thailand shows a lack of the most elementary international courtesy and total disregard for the dignity of the principal organ of the United Nations.

Versions invented to suit the needs of the case and accompanied by insults are quite in keeping with the behaviour of the Thai leaders, who excel in the art of reversing the roles.

Lettre, en date du 9 février 1965, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant du Cambodge

[Texte original en français]
[10 février 1965]

J'ai l'honneur de me référer à la lettre, en date du 2 février 1965, qui vous a été adressée par le représentant permanent par intérim de la Thaïlande [S/6171].

Pour justifier la violation du territoire khmer commise le 13 janvier 1965 par des éléments de la police thaïlandaise, violation suivie de l'enlèvement de cinq ressortissants cambodgiens [voir S/6165], le Gouvernement thaïlandais a inventé de toutes pièces une version aussi fausse que fantaisiste. Cet incident que les autorités thaïlandaises qualifient de « peu important » n'est pas isolé; il s'inscrit dans une série de violations du territoire national et d'arrestations arbitraires des habitants. De tels actes, répétés, créent à la frontière khméro-thaïlandaise une situation qui menace la paix et la sécurité de la région.

En déniait au Conseil de sécurité le droit d'être informé de cette situation, la Thaïlande voudrait pouvoir poursuivre impunément et à loisir ses agissements répréhensibles et souvent criminels à l'encontre du Cambodge. S'il y a donc procédé odieux, c'est bien celui auquel ne cesse de recourir la Thaïlande pour tromper l'opinion internationale en se faisant passer pour victime alors qu'elle est la coupable.

L'odieux dépasse alors les bornes lorsque, non contentes de travestir la vérité, les autorités thaïlandaises se livrent à des spéculations injurieuses vis-à-vis d'un chef d'Etat, et ce, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité. Ce faisant, la Thaïlande manque de la plus élémentaire courtoisie internationale et manifeste le mépris le plus complet pour la dignité de l'organe principal des Nations Unies.

Les versions inventées pour les besoins de la cause et assorties de propos insultants sont bien dans la ligne de conduite des dirigeants thaïlandais qui excellent dans l'art de renverser les rôles.